



La durée et les horaires d'une formation continue sont très différents les uns des autres. Cela peut être une formation de deux heures dans votre entreprise, mais aussi une formation externe qui s'étend sur plusieurs années. Les formations internes sont très souvent adaptées au quotidien professionnel de l'employé et ont lieu à proximité du lieu de travail. Pour les formations continues externes, vous devrez en général prévoir des frais organisationnels plus importants car vous serez amené à voyager et à passer la nuit ailleurs. En ce qui concerne l'organisation temporelle, vous devez vous renseigner sur la formation continue pour savoir si elle est proposée en tant que blocs d'enseignement (concentré donc sur une durée plus courte) ou si elle a lieu sur une période plus longue. Les deux formes ont des avantages et des inconvénients. En fin de compte, c'est vous qui décidez quelle sorte de formation continue est la meilleure pour vous et votre employeur. Il est aussi important de demander en amont si la formation continue est flexible et à quel point: pouvez-vous manquer quelques heures sans problème? Pouvez-vous reporter un examen ou d'autres dates importantes durant lesquels la présence est obligatoire? En outre, beaucoup de cours sont de type e-learning et vous pouvez au moins vous approprier une partie du contenu des cours de façon autonome.

Demandez de l'aide à votre employeur!

Vous devriez dans tous les cas impliquer votre employeur dans l'organisation générale de votre formation continue. En effet, vous devez si possible vous mettre d'accord sur l'arrivée, le temps investi, les dates d'examens et les possibles frais d'hébergement lors de la période de formation. Enfin, vous ne devez pas perdre de vue votre charge de travail personnel. Nous vous conseillons de réfléchir à la méthode d'apprentissage qui vous convient le mieux.

Conseil: *Si vous choisissez de faire une formation continue longue, dressez un calendrier détaillé qui prend en compte vos obligations familiales et professionnelles. Cela vous permettra de mieux estimer si vous avez assez de temps sur le long terme pour votre formation continue.*

Coûts et bourses

Vous avez choisi l'offre qui vous convient? Maintenant, il ne vous reste plus qu'à vous inscrire. Vous devez encore vous renseigner sur les coûts de la formation et si ceux-ci peuvent éventuellement être pris en charge ou si vous pouvez être subventionné. Là encore il y a des différences entre la formation continue en interne et la formation continue en externe. Les formations continues en interne sont en général subventionnées par votre employeur, dans certains cas elles sont même complètement prises en charge. Si ce n'est pas le cas, les employés ont la possibilité de recevoir une prime de formation ou de solliciter un congé-formation, ce qui leur permet d'être au moins en partie remboursés. Vous trouverez toutes les informations relatives aux différents concepts sur les sites suivants:

- La prime de formation: Depuis 2008, le programme fédéral des primes de formations (Bundesprogramm Bildungsprämie) propose une aide financière pour les formations professionnelles

aux employés qui touchent un faible revenu. Il y a deux possibilités de subvention: le « [Prämiengutschein](#) » et le « [Spargutschein](#) ». Ces deux bons de formation peuvent aussi être combinés. Vous trouverez plus d'informations sur la [page d'accueil](#) du Ministère fédéral de l'Education et de la Recherche.

- Le congé-formation: Vous pouvez éventuellement solliciter un congé-formation pour faire votre formation continue. Ce concept est désormais appliqué dans la plupart des Länder. Vous pouvez être exempté jusqu'à maximum cinq jours par an. Vous trouverez plus d'informations concernant le congé-formation sur la [page](#) de la Conférence permanente des ministres de l'éducation et des affaires culturelles des Länder en République fédérale d'Allemagne (Kultusministerkonferenz). Vous trouverez [ici](#) un aperçu des services des conseils régionaux.
- La bourse Aufstiegs-BAföG: La bourse Aufstiegs-BAföG peut être utilisée pour des formations continues qualifiantes très diverses. Parmi celles-ci figure la formation continue qualifiante d'agent commercial spécialisé diplômé, d'infirmier spécialisé qualifié, de programmeur ou d'informaticien en entreprise. Il n'y a pas de limite d'âge pour cette bourse. Cette bourse prend en charge les frais de cours et d'examens, les frais de matériel et aussi les frais de garde d'enfants. [Ici](#) vous trouverez de plus amples informations à ce sujet, ainsi qu'un simulateur de bourses en ligne.
- La bourse pour la promotion des employés (Aufstiegsstipendium): Avec une bourse pour la promotion des employés, l'expérience professionnelle peut être enrichie grâce à des études. Cette bourse s'adresse aux employés de tout âge qui ont au moins deux ans d'expérience professionnelle. Vous trouverez plus d'informations [ici](#).
- Les programmes de financement existent au niveau national. Vous trouverez des informations complémentaires sur la [page](#) de l'Agence fédérale pour l'emploi en recherchant le mot « Förderung », ainsi que dans la [banque de données](#) des aides financières du Ministère fédéral de l'Économie et de l'Énergie (BMWi).

Conseil: *Informez-vous suffisamment tôt afin de savoir si votre formation continue sera subventionnée ou prise en charge par votre entreprise.*

Inscription

Ça y est, vous y êtes presque, il ne vous reste plus qu'à vous inscrire dans la formation continue de votre choix. Mais là encore il y a quelques points importants à prendre en compte: Quelle est la procédure à suivre pour s'inscrire? Doit-on envoyer les documents par voie postale ou par mail? Existe-t-il un formulaire en ligne? Doit-on fournir dès l'inscription certains certificats comme un certificat de niveau de langue ou un certificat de résultats scolaires? Et si oui doit-on fournir une simple copie de ces certificats ou doivent-ils être certifiés conformes aux originaux?

En principe vous ne devez jamais remettre vos documents originaux, cela vaut pour tous vos certificats et documents importants. Il se peut que vos documents se perdent au cours de la procédure de candidature. Si vous n'êtes pas sûr des documents que vous devez joindre, demandez simplement au prestataire compétent. Dans tous les cas vous devez vous informer au préalable des éventuelles dates limites de candidature. Comme pour l'inscription à une formation continue il se peut que vous ayez un délai à respecter.

Conseil: *Vous pouvez désormais vous inscrire par mail ou via un formulaire de contact en ligne chez beaucoup de prestataires.*

Plus d'informations sur le web

Institut fédéral de la formation professionnelle (BIBB)

Liste de contrôle de la qualité des formations continues

Informations autour de la formation continue

Moteur de recherche par ordre alphabétique des formations continues professionnelles

[Afficher plus](#)

Informations sur la formation continue

Informations sur la formation professionnelle

Reconnaissance en Allemagne

Découvrez les procédures de reconnaissances des diplômes

Agence fédérale pour l'emploi (BA)

Portail pour les formations initiales et continues avec un outil de recherche de cours

Fiche descriptive des subventions accordées aux salariés pour les formations continues professionnelles

<https://www.make-it-in-germany.com/fr/etudes-formations/formation-continue/etapes/informations-pratiques>

17.08.2021, 10:39